

CSMF: l'Unof et l'Umespe contre le tiers-payant généralisé

L'Union nationale des omnipraticiens français (Unof) demande "l'abandon du projet de tiers-payant généralisé obligatoire" et souhaite que le budget alloué à ce dispositif soit "immédiatement consacré à la revalorisation des actes de consultation de médecine générale avec, dans un premier temps, un C à 25 €", rapporte [Le Quotidien du Médecin](#). Une étude sur le tiers-payant menée dans un cabinet de groupe de Tourcoing "confirme les effets pervers" redoutés: le non-respect dans un cas sur deux des délais de paiement des généralistes et l'augmentation des tâches administratives, auxquels s'ajouteront des difficultés de gestion (plus de 400 mutuelles), pointe le syndicat. L'Union nationale des médecins spécialistes confédérés (Umespe-CSMF) rejette elle aussi le tiers-payant "dès lors qu'il serait généralisé et obligatoire".

Date de création : 14 oct 2014

Exprimez-vous

Comuniti



1500 caractères restants

Publier

3 commentaires



Il est évident qu'il faudrait abandonner le tiers payant généralisé, ou pour le moins mal, le mettre facultatif .
Mais si nous ne voulons pas voir partir à vitesse V tous les médecins retraités actifs, et tous les médecins à l'orée de la retraite, il faudrait aussi faire immédiatement une dérogation définitive pour la mise aux normes, pour l'accès aux cabinets médicaux des handicapés. Cela sauverait la médecine semi-libérale en France, IL FAUT FAIRE TRÈS, TRÈS VITE

15 oct. 2014 à 11:22 par [Gabriel GALLARD](#)

1 Voter

2 Commenter



La dérogation définitive serait bien entendu uniquement pour tous ces vieux médecins, qui autrement vont être obligés de partir très tristes, et leurs patients aussi.

15 oct. 2014 à 11:30 par [Gabriel GALLARD](#)



Tous ces grands penseurs de l'administration ont le génie de pourrir la vie au Corps Médical. Qu'ils se rassurent, quand ils seront malades, c'est Ségolène Royal qui les soignera avec des plantes... on verra bien le résultat !

15 oct. 2014 à 15:04 par [Marie-Therese HUBERT](#)

Références

Le Quotidien du Médecin - 13 octobre 2014

Disclaimer

Les cookies vous assurent de profiter pleinement des services d'Univadis. En utilisant Univadis, vous acceptez d'utiliser les cookies. [En savoir plus >](#)

OK